



Robert Lafore
président du Conseil de Recherche
et de Prospective de l'Uniopss

© Françoise Stjepovic

Montée des individualismes : nos institutions sont-elles menacées ?

Professeur agrégé de droit public, directeur honoraire de l'Institut d'études politiques à l'Université de Bordeaux, président du Conseil de Recherche et de Prospective de l'Uniopss, Robert Lafore analyse, dans un ouvrage récent, les rapports de plus en plus complexes entre les citoyens et leurs institutions...

Union Sociale : Vous évoquez dans votre ouvrage une véritable crise de l'institution. Comment définir cette notion ?

Robert Lafore : L'institution est l'inévitable concrétisation du collectif : une société ne pouvant se constituer comme un ensemble d'individus juxtaposés, ne serait-ce que parce que les individus ne peuvent être auto-constitués, car ce sont des êtres nécessairement sociaux. Elle doit donc se construire et se représenter comme une collectivité. C'est le rôle des institutions que de personnaliser des entités collectives, qui sont des fictions certes, mais qui, sous forme de sens collectif, de règles, de normes et

d'organes, matérialisent la collectivité en tant que telle et lui donnent prise sur elle-même.

Union Sociale : Nous assistons aujourd'hui à un avènement de l'individu, d'une soif d'indépendance, qui s'accompagne d'une profonde remise en cause de nos institutions. Quelles sont les manifestations les plus visibles de ce phénomène ?

Robert Lafore : Les manifestations du phénomène sont doubles et antagoniques. D'un côté, les institutions fonctionnent moins efficacement et sont affectées de crises, depuis l'État jusqu'aux entreprises, aux services

publics, aux diverses formes que prend l'action collective et qui permettent que les hommes et les femmes coopèrent, s'organisent, agissent ensemble. D'autre part, les individus, en quête de leur identité singulière et d'une reconnaissance toujours plus étendues de leurs particularités, sont de plus en plus prompts à s'indigner de tout et à se constituer comme des victimes sacrifiées par un ordre social injuste et travaillent à affaiblir le cadre collectif. Mais d'un autre côté, second symptôme inverse de ces difficultés, les institutions sont demandées, sommées d'être plus efficaces, de répondre toujours plus aux requêtes des individus, dans une curieuse ambivalence où on leur demande

d'être à l'écoute de tous, tout en étant capables de s'affirmer, de s'imposer, de reposer des règles et des normes. À cet égard, l'institution la plus emblématique de cette situation est certainement l'École qui, tout à la fois, doit accueillir toutes les situations, tout en affirmant ses exigences... Paradoxalement, l'individualisation appelle non pas une disparition du cadre collectif, c'est-à-dire des institutions, mais au contraire son renforcement constant. Au fond, nous n'aimons pas ce que par ailleurs nous exigeons.

Union Sociale : Quels sont les facteurs qui ont progressivement conduit à cette remise en question des institutions, notamment notre système de représentation démocratique ?

Robert Lafore : Il faut sans doute partir de l'idée que la démocratie, par essence, ne peut avoir que des difficultés avec les figures du collectif : sur la ruine des vieilles sociétés cadastrees par la famille, les communautés d'appartenances et les ordres, elle libère l'individu, en lui promettant qu'il va pouvoir mener son existence selon ses choix propres et qu'il participera aux décisions communes. Se pose alors une redoutable question : comment concilier l'autonomie des individus ainsi pensée et les exigences de la vie collective puisque, en pratique, les volontés particulières ne se fondent pas automatiquement dans la volonté de tous. Mais, dans la recomposition individualiste de la culture démocratique contemporaine, s'opère une mutation : il ne s'agit plus simplement d'accorder les individus avec le cadre commun, mais de mettre le cadre commun au service d'individus, en accréditant l'idée que chacun doit se construire lui-même, se constituer comme un être singulier, indépendant et libre dans tous ses prétendus « choix ». Monte alors une demande proprement impossible à satisfaire, une sorte de promesse intenable où nous serions tous des maîtres, parfaitement réconciliés avec nous-mêmes et transparents à nous-même, une forme d'individu inconnu jusque-là

dont la substance première serait d'avoir des droits subjectifs opposables et indiscutables. Tout ceci suscite de nombreuses désillusions et un ressentiment généralisé que l'on constate partout. Ces prétentions vident les institutions de leur contenu pour n'admettre au mieux que des dispositifs qui répondent à des besoins et des attentes proprement infinies.

Union Sociale : Vous notez dans votre ouvrage que malgré cette critique, ces institutions sont absolument nécessaires car elles structurent notre vie en société. Quelles sont donc les conséquences potentielles de cette profonde remise en question ?

Robert Lafore : Les institutions en général sont non seulement nécessaires, mais en crise ou non, elles continuent et ne disparaissent pas. Simplement, un grand nombre de symptômes de difficultés de la société française nous montrent qu'elles sont en tension, telles les difficultés des instances politiques, celles des groupements intermédiaires, notamment des syndicats, les problèmes des grands services publics nés de l'État-providence (école, protection sociale, services publics en général), bref ce sentiment diffus que les arrangements construits dans le cadre de l'État républicain, depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1980, sont à bout de souffle. Ainsi, on les adapte, mais de toutes parts apparaissent des limites et des contradictions. Nous sommes donc au milieu du gué, un pied encore arrimé aux constructions institutionnelles du passé qui continuent à protéger une partie conséquente de la



© Françoise Stjepovic

« Paradoxalement, l'individualisation appelle non pas une disparition du cadre collectif, c'est-à-dire des institutions, mais au contraire son renforcement constant. »

population, mais un autre pied lancé dans l'inconnu et nombre de nos concitoyens en souffrent et ne voient pas de perspectives d'évolutions favorables. C'est là la source du désenchantement et du ressentiment qui se manifestent régulièrement. Comment, dans un monde d'individus qui se veulent et se croient souvent autoproduits et auto-normés, redonner le sens du collectif, de l'aventure commune ? Comment faire valoir cette idée qu'être un individu conséquent suppose de reconnaître sa dette aux autres, notamment au passé, et de situer ses capacités et désirs dans un cadre collectif ?

Union Sociale : Justement, quels seront les ressorts pour « refaire institution » et retrouver les fondamentaux de notre cohésion sociale ?

Robert Lafore : C'est là l'enjeu auquel nous faisons face. Tout d'abord, loin des idéalismes un peu niais qui, soit invoquent un retour du passé, de l'autorité des institutions d'autrefois, des normes descendantes qu'il faudrait simplement réaffirmer pour que tout rentre dans l'ordre ou à l'inverse voient dans toutes les prétendues avancées une marque incontestable du progrès, ▷

Qui est-il ?

Professeur agrégé de droit public, directeur honoraire de l'Institut d'études politiques au sein de l'Université de Bordeaux, **Robert Lafore** est président du Conseil de recherche et de Prospective de l'Uniopss. Auteur d'ouvrages sur le droit et les institutions de la protection sociale, il a publié de nombreux articles et contributions à des ouvrages collectifs sur le droit de l'action sociale et plus largement sur la politique sociale (politiques sociales françaises, européennes, comparées).

▷ il convient de penser les institutions à partir des individus tels qu'ils sont aujourd'hui : or ils demandent dans le même temps qu'on les reconnaisse comme irremplaçables, mais aussi qu'on leur donne les moyens qu'ils exigent. C'est dans cette tension que se constituent les subjectivités contemporaines et c'est d'ailleurs là que prennent naissance bien des « exclusions », notamment les troubles psychiques qui augmentent constamment. Or les institutions sont le lieu où ce travail d'articulation entre subjectivité et objectivité du monde peut s'affirmer et où elles peuvent dialoguer. Toute une ingénierie institutionnelle s'est d'ailleurs mise en place progressivement : contrats, projets, évaluation, partenariats, gouvernance, régulation... Loin de les ramener à des outils méthodologiques, il convient de les comprendre comme des réponses à la problématique de l'articulation entre l'individu, qui spontanément est amené à se penser comme le centre de toutes choses, et le collectif qui ne peut pas renoncer à être ce qu'il est...

Union Sociale : Quelle sera la place de la société civile et particulièrement des associations, qui jouissent d'une forte adhésion dans la société française, pour atteindre ces objectifs ?

« Les associations sont des montages collectifs dont le but est de passer d'intérêts individuels à des intérêts communs, voire à l'intérêt public. »



© Françoise Stjepovic

Individu et institutions : je t'aime moi non plus

Étrange paradoxe : à l'époque de l'avènement des individus, la critique des institutions est de plus en plus vive et dans le même temps jamais celles-ci n'ont jamais semblé si nécessaires. Voilà en quelques lignes le propos de « *L'individu contre le collectif* », le dernier ouvrage de Robert Lafore. Puisant dans la philosophie, le droit, la sociologie ou encore les sciences-politiques, celui-ci analyse les processus institutionnels et leur finalité autour de plusieurs questions majeures : comment nous viennent les institutions ? Pourquoi nous les contestons ? Comment refaire institution ? Bref, un livre à mettre entre les mains de tous ceux qui souhaitent comprendre en profondeur comment se transforme notre rapport au collectif et comment agir pour contribuer ensemble au changement.

Pour plus d'informations : *L'individu contre le Collectif, qu'arrive-t-il à nos institutions ?* Robert Lafore, édition Presse de l'EHESP, 225 pages, juin 2019.

Robert Lafore : Les associations sont justement par excellence, avec l'ensemble des groupements intermédiaires, des montages collectifs dont le but est de passer d'intérêts individuels à des intérêts communs, voire à l'intérêt public. L'association est donc à la fois un instrument irremplaçable pour contribuer à instituer quelque chose comme une « société » à partir d'individus concrets et, ce faisant, à donner une forme et un sens à des collectifs qui peuvent, grâce à elle, s'insérer dans la collectivité d'ensemble. C'est une banalité de le dire, mais l'association fait vivre au concret et dans un cadre en général maîtrisable par ses membres, ce qu'est la condition humaine : appartenir nécessairement à des collectifs, sans lesquels on n'est à proprement parler rien parce qu'ils nous construisent comme sujets humains. Il s'agit de donner notre force vitale à ces mêmes collectifs pour qu'ils vivent en instituant quelque chose qui nous est supérieur et qui nous survit.

Union Sociale : Pour répondre à ces nouvelles aspirations de la société française de participation, les pouvoirs publics ont développé

le concept de société inclusive en matière d'action sociale. Que penser de ce tournant des politiques publiques ?

Robert Lafore : L'idée de « société inclusive » est justement un symptôme de la place qu'entend occuper l'individu contemporain dans la société démocratique. Si l'inclusion sociale est le moment où l'on repense l'articulation des subjectivités avec l'objectivité du monde pour repenser des collectifs qui fonctionnent en conséquence, elle peut se révéler riche de potentialités en lieu et place du monde des institutions tutélaires ; mais si elle se pose comme une mécanique qui magiquement abolit les différences, ignore les limites, obscurcit les interdépendances, elle peut être à la source de nombreux ressentiments. Bref, la société inclusive, pour passer du symptôme qu'elle est à sa mise en œuvre, requiert un travail collectif fait d'expériences, nécessairement d'échecs et de recommencements, bref un travail institutionnel. ●

Propos recueillis
par Antoine Janbon